

de la cigarette électronique ?



REPORTERS

troniques

Une mesure qui pourrait s'étendre à l'ensemble des États-Unis. Le président américain Donald Trump avait en effet révélé le 11 septembre dernier sa volonté de bannir les cigarettes électroniques aromatisées du territoire, pour protéger les "enfants innocents". La Food and Drug Administration (FDA) plancherait déjà sur un règlement à cet effet. **Enfin, mercredi, l'Inde est devenu le premier pays à bannir complètement la cigarette électronique** au nom "d'impératifs sanitaires et de la lutte contre les addictions".

Un poison

■ Les cigarettes électroniques sont de véritables bombes à retardement dont nous ne connaissons pas encore les effets sur le long terme. La vapeur émise par ces machines est toxique et irrite les voies respiratoires. De plus, elles pourraient rendre les jeunes accros à la nicotine.



UCLouvain

Sophie Gohy

Pneumologue, tabacologue, chef de clinique adjointe aux Cliniques universitaires Saint-Luc et professeure à l'UCLouvain

L'usage de la cigarette électronique est-il sûr ?

Non. Les contrôles des appareils et des e-liquides ne sont pas standardisés. De plus, nous n'avons pour l'instant aucune idée de la toxicité de ces cigarettes électroniques sur le long terme. Elles ne sont commercialisées que depuis la fin des années 2000, nous n'avons donc pas encore le recul nécessaire afin d'observer une potentielle toxicité de leur utilisation à long terme. Quand on y pense, celui qui fume du tabac ne va pas non plus avoir beaucoup de problèmes dans ses 15 à 20 premières années d'enfumage en l'absence de pathologie respiratoire sous-jacente. C'est après que les soucis arrivent. Lorsqu'il a 50, 60, 70 ans, il va développer une BPCO (Ndlr: broncho-pneumopathie chronique obstructive), un cancer ou une pathologie cardiovasculaire. Les cigarettes, qu'elles soient traditionnelles ou électroniques, sont des bombes à retardement.

Les cigarettes électroniques irritent-elles les voies respiratoires ?

Oui, tout à fait. La présence de produits toxiques dans la vapeur a été démontrée, ainsi que dans les e-liquides. Au niveau respiratoire, ces produits diminueraient la fonction pulmonaire des patients.

S'agit-il d'un moyen efficace pour arrêter de fumer ?

En tant que tabacologue, je ne propose jamais la cigarette électronique en première ligne pour arrêter de fumer. J'accompagne seulement les patients qui veulent absolument arrêter de fumer par ce moyen. Si vous en utilisez une, il est recommandé, pour les liquides, de choisir uniquement des e-liquides contenant du propylène glycol et du glycérol, de ne pas y ajouter d'additifs, d'arômes et a fortiori pas de cannabis. Il faut prévoir un schéma de traitement de maximum douze semaines et puis arrêter. Le risque d'avoir des ennuis sera alors minimal mais il ne sera pas nul. Mais il existe d'autres moyens tout aussi efficaces pour arrêter de fumer et qui sont quant à eux sûrs pour les patients. Je pense à des médicaments comme la varénicline ou le bupropion qui sont extrêmement efficaces pour arrêter de fumer. Il y a aussi les substituts nicotiques sous forme de patches, de gommes ou de comprimés qui sont sans danger.

Aux États-Unis, plusieurs dizaines de personnes ont été

hospitalisées car elles souffraient d'une maladie pulmonaire pour l'instant inconnue. Six d'entre elles sont décédées. Leur seul point commun ? Elles vapotaient. Devons-nous nous en inquiéter ?

Une étude publiée récemment dans le *New England Journal of Medicine* reporte 53 cas présentant des symptômes respiratoires, digestifs et/ou systémiques. Il s'agit majoritairement d'hommes jeunes. La radio de leurs poumons laisse apparaître des images d'infiltrats. La cause la plus fréquente de ces infiltrats est une infection, une pneumonie. Mais ici, l'infection a été exclue tout comme une décompensation cardiaque, les maladies rhumatologiques ou cancéreuses. La seule chose qu'ils avaient en commun est qu'ils ont fumé la cigarette électronique dans les trois mois qui ont précédé leur hospitalisation. Les chercheurs en ont conclu qu'il est possible que la cigarette électronique ait joué un rôle. Parmi ces personnes hospitalisées, 84 % d'entre elles consommaient un e-liquide contenant du CBD ou du THC qui sont deux substances issues du cannabis. C'est inquiétant et à proscrire.

Toujours aux États-Unis, les cigarettes électroniques sont un vrai phénomène de mode chez les jeunes. Peut-on s'attendre à connaître la même chose en Belgique ?

Ce qui est très déroutant avec les cigarettes électroniques, c'est le phénomène de mode qui les accompagne. L'industrie du tabac cible particulièrement les jeunes parce que c'est une période durant laquelle le cerveau est encore malléable. Il a d'ailleurs été démontré que les jeunes sont plus facilement et rapidement accros à la nicotine que les adultes. C'est pour cela qu'ils sont la cible, via les réseaux sociaux notamment, des industriels du tabac. Si on rend un jeune accro à la nicotine à l'âge de 15 ans, et qu'il devient fumeur ou accro à la cigarette électronique toute sa vie durant, cela leur fait une rentrée d'argent significative. Il faut éduquer nos jeunes le plus rapidement possible aux dangers de la cigarette électronique avec nicotine et arrêter de croire les industriels du tabac. Les poumons sont faits pour inhaler de l'air et il ne faut rien mettre d'autre dans ses poumons. Tout autre comportement est susceptible d'être dangereux pour la santé.

Entretien : L.V.